

Déclaration d'urgence climatique

Les jeunes sont descendus massivement dans la rue en février et en mars pour presser les autorités à prendre des mesures immédiates et radicales pour le climat.

Ils ont rappelé que les effets néfastes du changement climatique sont désormais bien visibles, même en Suisse, comme en témoigne l'été caniculaire de 2018. Ici, les températures augmentent plus que la moyenne globale, à savoir + 2° depuis un siècle et demi. La diminution de 60% des volumes de nos glaciers en témoigne. Les températures moyennes ont augmenté globalement d'un degré Celsius par rapport à ce qu'elles étaient à l'époque préindustrielle, la concentration de CO2 dans l'atmosphère étant passé de 280 ppm à plus de 400 ppm. Pour éviter un réchauffement global incontrôlable aux conséquences imprévisibles, il est impératif de réduire massivement et le plus rapidement possible les émissions de gaz à effets de serre.

Une augmentation de la température terrestre, même limitée à 1,5 °C, aura déjà, entre autres, pour conséquence que la hausse du niveau de la mer rendra inhabitables de gigantesques zones côtières. La Banque mondiale estime qu'au cours des 30 prochaines années, le nombre de réfugiés climatiques augmentera de plus de 140 millions de personnes. En Suisse, l'agriculture et le tourisme hivernal en subissent déjà directement les conséquences.

Le changement climatique n'est pas seulement un problème environnemental : c'est un problème qui concerne également l'économie, la santé, la sécurité, les questions sociales, la protection des animaux et le maintien de la paix.

On ne peut et on ne doit pas s'attendre à ce que la solution à ce problème demeure de l'ordre de la responsabilité individuelle. Il s'agit maintenant de prendre des mesures décisives à tous niveaux, communal, cantonal, national et international pour faire face à cette menace de catastrophe. Les projets et mesures actuels ne suffisent pas pour limiter le réchauffement terrestre aux 1,5°C fixés comme objectif. À rappeler que les émissions nettes de CO2 dans le monde doivent être réduites à zéro d'ici 2050 au plus tard. C'est pourquoi il est urgent d'agir !

Par cette résolution, le Parlement jurassien

- **déclare l'état d'urgence climatique et considère ainsi que la lutte contre le réchauffement climatique et la prévention de ses lourdes conséquences constituent un devoir de la plus haute priorité ;**
- **s'engage à prendre en considération les effets sur le climat dans tous les objets qu'il débattera et traitera en priorité les objets susceptibles d'avoir des incidences favorables sur le changement climatique ou ses conséquences ;**
- **sollicite l'exécutif pour qu'il informe la population de manière exhaustive pour tout ce qui concerne le changement climatique ainsi que les mesures concrètes qui seront prises.**

Delémont, le 27.03.2019

La responsable de la résolution

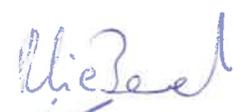

Erica Hennequin

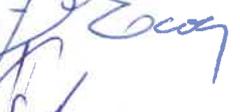
Groupe PDC


 Janin


 /Chapelle
 Diane
 /Chapelle
 /Chapelle
 /Chapelle
 /Chapelle

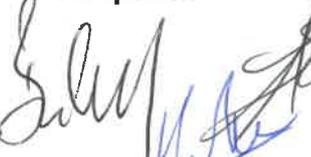
Groupe PS



 /Gaul.P.


 /Bourgeois
 /Bourgeois
 /Bourgeois
 /Bourgeois

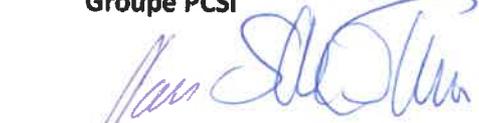
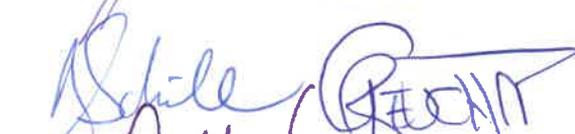
Groupe PLR




Groupe UDC




Groupe PCSI



 P. Man




Groupe VERTS et CS-POP







Indépendants

